FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

RÉFORME DES LICENCES ET DE L'ACTIVITÉ

LA REFORME DES LICENCES ET DE L'ACTIVITÉ, UN ENJEU MAJEUR POUR L'ATTRACTIVITÉ DE NOS DISCIPLINES

5 FAMILLES DE LICENCES
avec une offre universelle et commune
à l'ensemble de nos disciplines

2 NOUVEAUX TITRES DE PARTICIPATION TEMPORAIRE

1 CARTE D'IDENTITÉ DU•DE LA LICENCIÉ•E COMPÉTITEUR•RICE
pour faciliter ses activités dans l'ensemble
des 10 disciplines de haut niveau du cyclisme

DES RÈGLES DE GESTION SPORTIVE SIMPLIFIÉES
(plus de « montée » forcée au plus haut niveau)

DAVANTAGE DE LIBERTÉ POUR LES ORGANISATEURS
dans le choix des catégories pour leurs épreuves

Rappel : La FFC rassemble 10 disciplines de haut niveau

- BMX
- BMX Freestyle Park
- Cyclisme sur piste Endurance
- Cyclisme sur piste Sprint
- Cyclisme sur route
- Cyclocross
- Trial
- VTT cross-country
- VTT descente
- VTT enduro

Et d'autres disciplines

- Cyclisme en salle
- E-Cycling
- Gravel
- Polo-Vélo
- Pump track
- Vélo à Assistance Électrique
- Vélo couché

CINQ FAMILLES DE LICENCE
POUR TOU•TE•S NOS PRATIQUANT•E•S ET TOUTES NOS ACTIVITÉS

COMPÉTITION

Pour les **compétiteur•rice•s dans l'âme**

SPORT

Pour les adeptes du **cyclisme loisir**
et des épreuves de masse

JEUNESSE

Pour tou•te•s nos **jeunes pratiquant•e•s**
de moins de 17 ans

SANTÉ

Pour les personnes, **à partir de 10 ans**,
souhaitant pratiquer le **cyclisme santé sur prescription médicale**

STAFF

Pour les **animateur•rice•s**, **arbitres**,
assistant•e•s d'organisation et **encadrant•e•s**
⚠ Pas de changement en 2023

Cette réforme ne concerne pas les licences des coureurs professionnels qui sont gérées par la Ligue Nationale de Cyclisme.

DES TITRES DE PARTICIPATION TEMPORAIRES POUR DÉCOUVRIR, SANS ENGAGEMENT, NOS CLUBS ET LEURS ACTIVITÉS

PASS ACCUEIL JEUNE

Un titre de participation temporaire proposé par les clubs aux jeunes de moins de 17 ans au 31 décembre de la saison de référence, valable un mois, pour découvrir les différentes disciplines cyclistes et les activités proposées par les clubs *.

PASS DÉCOUVERTE

Un titre de participation temporaire dématérialisé et instantané, ouvert à tou•te•s (à partir de 17 ans), proposé sur le site internet de la FFC, à partir du 1er janvier 2023, pour une période d'un mois**.

A retenir : Ces titres de participation temporaires remplacent définitivement les cartes à la journée.

** Ce titre de participation, valable 1 mois, donne un accès temporaire à l'ensemble des activités accessibles avec la licence Jeunesse dans la catégorie d'âge du détenteur. Le pass Accueil Jeune ne peut être souscrit qu'une année sur deux. Le montant du pass Accueil Jeune est déductible du tarif appliqué à une licence Jeunesse si celle-ci est prise la même année.*

*** Ce titre de participation, valable 1 mois, donne un accès temporaire à l'ensemble des activités accessibles avec la licence Sport ou Compétition Access. Le Pass Découverte ne peut être souscrit qu'une année sur deux. Le montant du Pass Découverte est déductible du tarif appliqué à une licence si celle-ci est prise la même année.*

LICENCE COMPÉTITION, POUR LES COMPÉTITEUR•RICE•S DANS L'ÂME

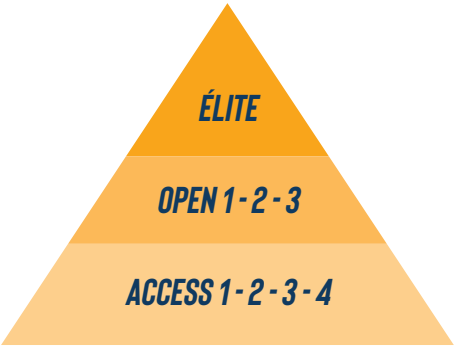

Nouveau

La licence Compétition s'adresse à tou·te·s les pratiquant·e·s de 17 ans et plus qui souhaitent pratiquer le cyclisme en compétition. Chaque catégorie de licence Compétition donne accès à des compétitions correspondant au niveau dans lequel la·le pratiquant·e souhaite évoluer.

LICENCE COMPÉTITION ÉLITE

- Pour tou·te·s les athlètes sélectionné·e·s en Équipe de France U23 et Élite lors des championnats internationaux
- Pour les effectifs des équipes labellisées de divisions nationales en cyclisme sur route (tels que définis par le cahier des charges)
- Pour les athlètes issu·e·s des listes nationales élaborées par les commissions et validées par le Bureau Exécutif des 9 disciplines de haut niveau en dehors de la route
- Pour les U19 qui en font le choix et pour tout athlète volontaire

> Donne accès à l'ensemble des compétitions de niveau Élite.

LICENCE COMPÉTITION OPEN 1 - 2 - 3

- Pour les compétiteur·rice·s qui étaient jusqu'à présent en 1ère, 2ème ou 3ème catégorie ou qui avaient une licence Pass Open et qui ont moins de 35 ans
- Pour les U19, selon le classement des comités régionaux
- Une licence Open subdivisée en 3 catégories correspondant à des compétitions de différents niveaux

> Donne accès à l'ensemble des compétitions de niveau Open (1 - 2 - 3 selon la licence obtenue) et aux épreuves Élite ouvertes aux Open.

A retenir : pour les Open « route », plus aucune montée n'est imposée vers la catégorie Élite.

LICENCE COMPÉTITION ACCESS 1 - 2 - 3 - 4

- Pour les compétiteur·rice·s qui avaient jusqu'à présent un Pass Cyclisme ou une licence Pass Open pour les plus de 35 ans qui le souhaitent (pour les moins de 35 ans, une licence Compétition Acess peut être accordée au regard de leur niveau)
- Pour les U19, selon le classement des comités régionaux
- Une licence Access subdivisée en 4 catégories correspondant à des compétitions de différents niveaux
- Une licence accessible en club et en individuel, directement sur le site de la FFC

> Donne accès à l'ensemble des compétitions de niveau Access (1 - 2 - 3 - 4 selon la licence obtenue) et aux compétitions Open ouvertes aux Access.

A retenir : la nouvelle licence Compétition renforce la possibilité de participer aux compétitions sur l'ensemble des 10 disciplines de haut-niveau, pour un plaisir décuplé et la découverte de nouvelles sensations.

UNE LICENCE COMPÉTITION FFC, C'EST UNE CARTE D'IDENTITÉ QUI ORGANISE LA PRATIQUE DANS 10 DISCIPLINES DE HAUT NIVEAU

- BMX
- BMX FREESTYLE PARK
- CYCLISME SUR PISTE ENDURANCE
- CYCLISME SUR PISTE SPRINT
- CYCLISME SUR ROUTE
- CYCLOCROSS
- TRIAL
- VTT CROSS-COUNTRY
- VTT DESCENTE
- VTT ENDURO

A retenir

Par exemple, si je pratique le VTT en compétition, je peux également découvrir les autres disciplines et participer à des compétitions de BMX, de cyclisme sur piste ou de cyclisme sur route, sans changer de licence... Une correspondance de niveau sera appliquée pour chaque licencié•e, sur la base de sa discipline principale de pratique, pour lui donner accès aux compétitions de toutes les disciplines pratiquées à la FFC. Ces correspondances seront accessibles sur sa carte d'identité, disponible sur l'espace licencié•e du site de la FFC, et pourront être modifiées par le comité régional à la hausse.

LICENCE SPORT, POUR LES ADEPTES DU CYCLISME LOISIR ET DES ÉPREUVES DE MASSE

Nouveau

La licence Sport s'adresse à tou·te·s les pratiquant·e·s, dès l'âge de 17 ans, qui veulent avant tout prendre du plaisir et pratiquer le cyclisme en toute sécurité, sans participer à des compétitions officielles. Cette famille de licence est accessible en club ou en individuel, directement sur le site de la FFC.

LICENCE SPORT ÉPREUVES DE MASSE

- Pour les pratiquant·e·s qui avaient jusqu'à présent une licence Cyclosport ou Nature
- Pour tou·te·s les autres pratiquant·e·s, dont les U19, qui en font le choix
- Une licence qui offre de nombreux avantages aux pratiquant·e·s : garanties d'assurance complètes, performantes et adaptées à la pratique du cyclisme, certificat médical intégré, classement cyclosport, inscription prioritaire à l'Étape du tour…

> Donne accès à l'ensemble des épreuves de masse labellisées par la FFC (cyclosportives, épreuves gravel, randonnées VTT…).

LICENCE SPORT LOISIR

- Pour les pratiquant·e·s qui avaient jusqu'à présent une licence Loisir ou Nature
- Pour tou·te·s les autres pratiquant·e·s, dont les U19, qui en font le choix

> Donne accès à l'ensemble des avantages de la licence FFC, en particulier les garanties d'assurance complètes, performantes et adaptées à la pratique du cyclisme.

LICENCE JEUNESSE, UNE OFFRE SIMPLIFIÉE POUR TOU•TE•S NOS JEUNES PRATIQUANT•E•S

Nouveau

La licence Jeunesse est la seule licence accessible aux pratiquant•e•s de moins de 17 ans. Elle donne accès à la pratique de l'ensemble des disciplines enseignées dans les clubs de la FFC.

Pour faciliter la prise de licence, il suffit de connaître l'âge du•de la jeune licencié•e. A chaque âge (au 31 décembre de la saison) correspond une catégorie prédéfinie :

- **Baby vélo** : 2-4 ans
- **U7** : 5-6 ans
- **U9** : 7-8 ans
- **U11** : 9-10 ans
- **U13** : 11-12 ans
- **U15** : 13-14 ans
- **U17** : 15-16 ans

LICENCE JEUNESSE BABY VELO

- Pour les jeunes enfants de 2-4 ans qui souhaitent découvrir la pratique du vélo en club.

LICENCE JEUNESSE U7 - U9 - U11 - U13 - U15 - U17

- Pour tou•te•s les jeunes, à partir de 5 ans, qui souhaitent pratiquer le vélo en club
- Donne accès aux activités et compétitions réservées à chaque classe d'âge.

A retenir : les jeunes pratiquant•e•s de 17 ans et plus sont considéré•e•s comme des adultes. Il•elle•s peuvent donc choisir une licence Compétition ou une licence Sport.

LICENCE STAFF, POUR LES ANIMATEUR•RICE•S, ARBITRES, ASSISTANT•E•S D'ORGANISATION ET ENCADRANT•E•S

Important : Une licence Compétition ou Sport peut permettre au·à la licencié·e d'officier en tant qu'animateur·rice, arbitre, assistant·e· d'organisation ou d'encadrant·e, sous condition d'accès (diplôme, permis de conduire...).

Une licence Staff peut permettre d'obtenir une licence de catégorie secondaire Compétition ou Sport, sur demande, en fournissant le certificat médical correspondant et dans le respect des conditions d'accès et financières spécifiques à cette catégorie de licence secondaire.

LICENCE STAFF ANIMATEUR•RICE

- Animateur·rice régional·e ou fédéral·e, accessible dès 18 ans sous condition d'accès.

LICENCE STAFF ARBITRE

- 7 licences disponibles sous condition d'âge et de niveau de qualification.
  - Jeune arbitre pour les 14-18 ans
  - Arbitre école de vélo & BMX dès 14 ans
  - Arbitre club et arbitre régional dès 18 ans
  - Arbitre national dès 19 ans
  - Arbitre fédéral et élite dès 22 ans
  - Arbitre international dès 25 ans

LICENCE STAFF ASSISTANT•E D'ORGANISATION

- 4 licences disponibles dès 18 ans sous condition d'accès.
  - Licence assistant·e d'organisation - signaleur·euse
  - Licence assistant·e d'organisation - motard
  - Licence assistant·e d'organisation - chauffeur
  - Licence assistant·e d'organisation - sympathisant·e

LICENCE STAFF ENCADRANT•E

- 6 licences disponibles dès 18 ans sous condition d'accès
  - Licence encadrant·e - cadre technique
  - Licence encadrant·e - cadre technique national
  - Licence encadrant·e - dirigeant·e
  - Licence encadrant·e - éducateur·rice
  - Licence encadrant·e - médical
  - Licence encadrant·e - stayer

A retenir : pas de changement sur cette licence en 2023.

LES AVANTAGES DE LA LICENCE FFC

UNE PRATIQUE ASSURÉE EN TOUTE CONDITION

- Votre certificat médical intégré à votre licence

L'ACCÈS À DES OUTILS POUR VOUS ACCOMPAGNER AU QUOTIDIEN

- Votre classement FFC Cyclosport pour vous évaluer et progresser
- Votre licence dématérialisée téléchargeable depuis votre mobile
- Un espace licencié·e personnel en ligne
- Des plans d'entraînement et des fiches nutrition
- Des tutoriels vidéo
- Des offres exceptionnelles sur les événements FFC
- Un tarif préférentiel pour votre abonnement au magazine fédéral France Cyclisme

DE NOMBREUX AVANTAGES CHEZ NOS PARTENAIRES !

DE 10 À 20 %
De remise sur les véhicules neufs

OFFRE BANCAIRE PRÉFÉRENTIELLE
En devenant client CIC, 150€ offerts sur une liste de produits et de services
+ 50€, pour vous, remboursés sur votre licence
+ 50€ pour votre club

33% DE REMISE/AN
Sur l'abonnement Premium

AVANTAGES
À découvrir sur votre Espace Licencié·e

30% DE REMISE

OFFRES SPÉCIALES
Sur les séjours

OFFRE EXCLUSIVE
Sur matelas et sommiers

10% DE REMISE

10€ DE REMISE
Sur la première box de votre abonnement annuel

AVANTAGES CYCLOSPORTIVES
Remise sur les inscriptions de certaines cyclosportives

Inscription prioritaire

Conditions actives dès validation de votre licence, et modalités à retrouver sur votre espace licencié·e licence.ffc.fr

L'ORGANISATION DES ÉPREUVES : UNE PLUS GRANDE FLEXIBILITÉ POUR LES ORGANISATEURS

Le système d'organisation des épreuves est simplifié dès 2023, laissant à l'organisateur·rice une totale flexibilité :

- Chaque organisateur choisit la cible des licencié·e·s autorisé·e·s à participer à son épreuve
- Pour les compétitions, il suffit de déterminer un niveau plancher et un niveau plafond : tou·te·s les licencié·e·s ayant une licence correspondant pourront alors participer à cette épreuve.

Nouveau

L'organisateur pourra, s'il·elle le souhaite, autoriser la participation des licencié·e·s de son club de la catégorie immédiatement inférieure, à participer à son épreuve, même s'il·elle·s n'ont pas le niveau de licence Compétition requis.

A retenir : Les niveaux doivent impérativement être contigus (par exemple d'Access 1 à Open 1, incluant automatiquement les niveaux Open 2 et Open 3).

Il est toujours possible de restreindre une compétition à une catégorie d'âge, y compris pour les U19 et pour les masters.

FICHES PRATIQUES POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS LA MISE EN PLACE DE LA RÉFORME

SOMMAIRE DES FICHES

1. Je suis un•e nouveau•elle licencié•e 15

2. J'avais une licence de 1ère, 2ème ou 3ème catégorie 15

3. J'avais un Pass Open 16

4. J'avais un Pass Cyclisme 16

5. J'avais une licence junior 16

6. J'avais une licence baby vélo, prélicenciés, poussins, pupilles, benjamins, minimes ou cadets 17

7. J'avais une licence Loisir ou Nature 17

8. J'avais une licence cyclosportive 18

9. J'avais une licence Urbain 18

10. J'avais une licence Staff ou Santé 18

11. Je prenais des cartes à la journée 19

12. J'avais une licence Accueil Jeune 19

1. JE SUIS UN•E NOUVEAU•ELLE LICENCIÉ•E

La réforme des licences s'applique pour moi dès le 1er septembre 2022, pour l'ensemble de la saison 2023.

- Si j'ai moins de 17 ans, je prends une **licence Jeunesse** adaptée à mon âge.
- Si j'ai 17 ans et plus, je choisis ma licence selon les activités que je veux pratiquer :
  - une **licence Compétition** si je souhaite participer à des compétitions ;
  - une **licence Sport Épreuves de masse** pour participer aux nombreuses cyclosportives ou épreuves grand public organisées tout au long de la saison ;
  - une **licence Sport Loisir** pour pratiquer le cyclisme en toute sécurité et bénéficier de tous les avantages de la licence FFC ;
  - une **licence Staff** pour participer à la vie fédérale en tant qu'animateur·rice, arbitre, assistant·e d'organisation ou encadrant·e ;
  - une **licence Santé** pour pratiquer le cyclisme santé adapté sur prescription médicale.
- Que faire si j'hésite encore à prendre une licence ? Je peux prendre **un titre temporaire de participation** pour tester sans engagement les activités proposées par les clubs FFC ou participer pendant 1 mois à des compétitions.

2. J'AVAIS UNE LICENCE DE 1ÈRE, 2ÈME OU 3ÈME CATÉGORIE

La réforme des licences s'applique pour moi lors de mon renouvellement, à partir du 1er octobre 2022, pour l'ensemble de la saison 2023.

- Si je suis un·e athlète sélectionné·e en Équipe de France U23 et Élite lors des championnats internationaux (toutes disciplines de haut niveau) ou si je fais partie du quota Elite déclaré d'une équipe labellisée de division nationale en cyclisme sur route, je prends une **licence Compétition Élite**.
- Si j'intègre les listes nationales de l'une des 9 autres disciplines de haut niveau, je prends une **licence Compétition Élite**.
- Dans tous les autres cas, pour pouvoir continuer à évoluer en compétition, je prends une **licence Compétition Open**, ce qui m'ouvre la possibilité de participer à l'ensemble des compétitions de niveau Open (1 - 2 - 3 selon la licence obtenue) et aux épreuves Élite ouvertes aux Open.

ANCIENNES CATÉGORIES	LICENCE À PARTIR DU 1ER OCTOBRE 2022
1ère catégorie	**Compétition Élite** ou **Compétition Open 1**
2ème catégorie	**Compétition Open 1**
3ème catégorie	**Compétition Open 2**
Pass Open	**Compétition Open 3**

- Le comité régional pourra modifier l'affectation dans ces différents niveaux de licences Open.

A noter : Tout·e licencié·e peut se porter volontaire pour une licence Élite.

3. J'AVAIS UN PASS OPEN

La réforme des licences s'applique pour moi lors de mon renouvellement, à partir du 1er octobre 2022, pour l'ensemble de la saison 2023.

- Pour pouvoir continuer à participer à des épreuves en compétition, je prends une **licence Compétition Open**, ce qui m'ouvre la possibilité de participer à l'ensemble des compétitions de niveau Open (1 - 2 - 3 selon la licence obtenue) et aux épreuves Élite ouvertes aux Open ou une **licence Compétition Access** ce qui m'ouvre la possibilité de participer à l'ensemble des compétitions de niveau Access selon mon niveau et aux épreuves Open ouvertes aux Access.
- Si je suis un homme et que j'ai moins de 35 ans, je dois obligatoirement demander une **licence Compétition Open 3** (mon comité régional peut cependant m'accorder une licence Compétition Acess au regard de mon niveau).

4. J'AVAIS UN PASS CYCLISME

La réforme des licences s'applique pour moi lors de mon renouvellement, à partir du 1er octobre 2022, pour l'ensemble de la saison 2023.

- Pour pouvoir continuer à participer à des épreuves en compétition, je prends une **licence Compétition Access**, ce qui m'ouvre la possibilité de participer à l'ensemble des compétitions de niveau Access (1 - 2 - 3 - 4 selon la licence obtenue) et aux épreuves Open ouvertes aux access.
- Le comité régional indiquera, pour chaque licencié·e, s'il·elle intègre la catégorie Access 1, Access 2, Access 3 ou Access 4. Il définira également les conditions de montée vers la catégorie Open.

5. J'AVAIS UNE LICENCE JUNIOR

La réforme des licences s'applique pour moi lors de mon renouvellement, à partir du 1er octobre 2022, pour l'ensemble de la saison 2023.

- Je choisis ma licence selon les activités que je veux pratiquer :
  - une **licence Compétition** si je souhaite participer à des compétitions, ce qui m'ouvre la possibilité de concourir sur 10 disciplines de haut-niveau à mon niveau ;
  - une **licence Sport Épreuves de masse** pour participer aux nombreuses cyclosportives ou épreuves grand public organisées tout au long de la saison ;
  - une **licence Sport Loisir** pour pratiquer le cyclisme en toute sécurité et bénéficier de tous les avantages de la licence FFC.
- Pour pouvoir continuer à évoluer en compétition, je prends une **licence Compétition Open** ou **Access**.
- Si je ne souhaite pas participer à des compétitions, je prends une **licence Sport Épreuves de masse** ou **Loisir**.

A noter : Par exception et parce qu'il·elle rentre dans les cas de figure prévus à cet effet, un·e U19 peut se porter volontaire pour une **licence Compétition Élite**.

6. J'AVAIS UNE LICENCE BABY VÉLO, PRÉLICENCIÉS, POUSSINS, PUPILLES, BENJAMINS, MINIMES OU CADETS

La réforme des licences s'applique pour moi lors de mon renouvellement, dès le 1er septembre 2022, pour l'ensemble de la saison 2023.

- J'ai entre 2 et 4 ans au 31 décembre 2023, je prends une **licence Jeunesse Baby Vélo**.
- J'ai entre 5 et 16 ans au 31 décembre 2023, je prends la **licence Jeunesse** correspondant à ma catégorie d'âge :
  - **U7** : 5-6 ans ;
  - **U9** : 7-8 ans ;
  - **U11** : 9-10 ans ;
  - **U13** : 11-12 ans ;
  - **U15** : 13-14 ans ;
  - **U17** : 15-16 ans ;
- J'ai 17 ans et plus au 31 décembre 2023, je choisis ma licence selon les activités que je veux pratiquer (Compétition, Epreuves de masse ou Loisir) - *cf. «J'avais une licence junior», page 16, pour plus de détail.*

7. J'AVAIS UNE LICENCE LOISIR OU NATURE

La réforme des licences s'applique pour moi lors de mon renouvellement, à partir du 1er octobre 2022, pour l'ensemble de la saison 2023.

- Si j'ai moins de 17 ans, je prends la **licence Jeunesse** correspondant à ma catégorie d'âge.
- Si j'ai 17 ans et plus, je peux prendre :
  - une **licence Sport Loisir** pour pratiquer le cyclisme en toute sécurité et bénéficier de tous les avantages de la licence FFC ;
  - une **licence Compétition Access** si je souhaite participer à des compétitions ;
  - une **licence Sport Épreuves de masse** pour participer aux nombreuses cyclosportives ou épreuves grand public organisées tout au long de la saison.

8. J'AVAIS UNE LICENCE CYCLOSPORTIVE

La réforme des licences s'applique pour moi lors de mon renouvellement, à partir du 1er octobre 2022, pour l'ensemble de la saison 2023.

- Je prends tout simplement une **licence Sport Épreuves de masse** pour participer aux nombreuses cyclosportives ou épreuves grand public organisées tout au long de la saison (cyclosportives, épreuves gravel, randonnées VTT...).

  Cette licence m'offre de nombreux avantages : garanties d'assurance complètes, performantes et adaptées à la pratique du cyclisme, certificat médical intégré, classement cyclosport, inscription prioritaire à l'Étape du Tour...

- Je peux également prendre une **licence Compétition Access** si je souhaite participer à des compétitions.

9. J'AVAIS UNE LICENCE URBAIN

La réforme des licences s'applique pour moi lors de mon renouvellement, à partir du 1er octobre 2022, pour l'ensemble de la saison 2023.

- Si je suis un·e athlète sélectionné·e en Équipe de France U23 et Élite lors des championnats internationaux, je prends une **licence Compétition Élite**.
- Dans tous les autres cas, si je veux évoluer en compétition, je prends une **licence Compétition Open** ou **Access**, selon le type de compétitions auxquelles je veux participer.
- Je peux également prendre une **licence Sport Épreuves de masse** pour participer aux nombreuses cyclosportives ou épreuves grand public organisées tout au long de la saison, ou une **licence Sport Loisir** pour pratiquer le cyclisme en toute sécurité et bénéficier de tous les avantages de la licence FFC.

10. J'AVAIS UNE LICENCE STAFF OU SANTÉ

La réforme des licences s'applique pour moi lors de mon renouvellement, à partir du 1er octobre 2022, pour l'ensemble de la saison 2023.

- La **licence Staff** n'évolue pas pour la saison 2023, je peux donc prendre la même licence que l'année dernière.
- La licence Santé peut être renouvelée en **licence Santé** à condition de disposer d'une prescription médicale de moins de 6 mois.
- Je peux également décider de prendre une **licence Compétition** si je souhaite participer à des compétitions.
- Je peux aussi prendre une **licence Sport Épreuves de masse** pour participer aux nombreuses cyclosportives ou épreuves grand public organisées tout au long de la saison, ou une **licence Sport Loisir** pour pratiquer le cyclisme en toute sécurité et bénéficier de tous les avantages de la licence FFC.

11. JE PRENAIS DES CARTES A LA JOURNÉE

La réforme des licences s'applique pour moi à partir du 1er janvier 2023.

- Il n'y a plus de cartes à la journée dès le 1er janvier 2023.
- Si je souhaite pouvoir pratiquer de manière ponctuelle, je peux prendre un **Pass Découverte**. C'est un titre de participation temporaire dématérialisé et instantané, ouvert à tou·te·s, proposé sur le site internet de la FFC pour une période d'un mois
  - Ce titre de participation, valable 1 mois, donne un accès temporaire à l'ensemble des activités accessibles avec la licence Sport ou la licence Compétition Access ;
  - Le Pass Découverte ne peut être souscrit qu'une saison sur deux ;
  - Le montant du Pass Découverte est déductible du tarif appliqué à une licence si celle-ci est prise la même année.
- Je peux également choisir une licence pour l'ensemble de la saison, selon les activités que je veux pratiquer :
  - une **licence Compétition** si je souhaite participer à des compétitions ;
  - une **licence Sport Épreuves de masse** pour participer aux nombreuses cyclosportives ou épreuves grand public organisées tout au long de la saison ;
  - une **licence Sport Loisir** pour pratiquer le cyclisme en toute sécurité et bénéficier de tous les avantages de la licence FFC ;
  - Une **licence Staff** pour participer activement à la vie de mon club.

12. J'AVAIS UNE LICENCE ACCUEIL JEUNE

La réforme des licences s'applique pour moi à partir du 1er janvier 2023.

- Si je veux découvrir les activités proposées par un club à la rentrée, je peux prendre un **Pass Accueil Jeune**.
  - C'est un titre de participation temporaire proposé par les clubs aux jeunes de moins de 17 ans, valable un mois, pour découvrir les différentes disciplines cyclistes et les activités proposées par les clubs
  - Ce titre de participation, valable 1 mois, donne un accès temporaire à l'ensemble des activités accessibles avec la licence Jeunesse
  - Le Pass Accueil Jeune ne peut être souscrit qu'une saison sur deux
  - Le montant du Pass Accueil Jeune est déductible du tarif appliqué à une licence Jeunesse si celle-ci est prise la même année
- Je peux aussi prendre une licence annuelle
  - Si j'ai moins de 17 ans, je prends la **licence Jeunesse** correspondant à ma catégorie d'âge
  - Si j'ai 17 ans et plus, je peux prendre :
    - une **licence Sport Loisir** pour pratiquer le cyclisme en toute sécurité et bénéficier de tous les avantages de la licence FFC ;
    - une **licence Compétition** si je souhaite participer à des compétitions, ce qui m'ouvre la possibilité de concourir sur 10 disciplines de haut-niveau ;
    - une **licence Sport Épreuves de masse** pour participer aux nombreuses cyclosportives ou épreuves grand public organisées tout au long de la saison ;
    - Une **licence Staff** pour participer activement à la vie de mon club.

TFJV
LOIRE
monde vélo
31
41
51
61
71
81

NOTES

in.yellow GRAPHIC ©P.Pichon/FFC - ©R.Fabrègues